

**AgroGeneration**

Exercice clos le 31 décembre 2013

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

FINEXSI AUDIT  
14, rue de Bassano  
75116 Paris  
S.A. au capital de € 57.803

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## AgroGeneration

Exercice clos le 31 décembre 2013

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AgroGeneration, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- (a) l'environnement macro-économique ukrainien et ses évolutions qui pourraient affecter défavorablement les résultats d'exploitation, ainsi que la situation financière du groupe, d'une manière qui ne peut pas encore être déterminée (note 3.3 (a) *Risques politiques en Ukraine*) ;
- (b) le financement de la récolte 2014 (note 3.3 (b) *Le financement de la prochaine campagne*).

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2013 s'établit à K€ 162.600, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note de l'annexe relative aux immobilisations financières.
- Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mai 2014

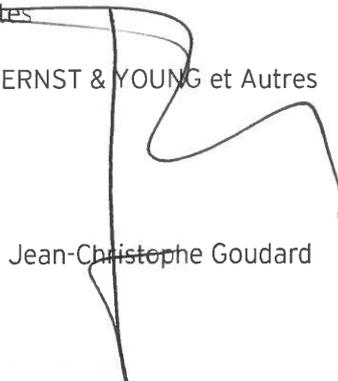
Les Commissaires aux Comptes

FINEXSI AUDIT



Olivier Péronnet

ERNST & YOUNG et Autres



Jean-Christophe Goudard

# Comptes sociaux annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

**AGRO**   
*Generation*

<b>BILAN</b>	<b>4</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>5</b>
<b>REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	<b>6</b>
1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles	6
1.2. Immobilisations financières	7
1.3. Valeurs mobilières de placement	7
1.4. Stocks	7
1.5. Créances et dettes	8
1.6. Opérations en devises	8
2. CHANGEMENTS DE METHODE	8
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	8
3.1. Provisions pour risques et charges	8
3.2. Faits marquants survenus au cours de l'exercice	9
(a) Émission obligataire de 11 millions d'euros	9
(b) Rapprochement avec Harmelia	9
(c) Abandon de créances	9
3.3. Evénements post-clôture	10
(a) Risques politiques en Ukraine	10
(b) Le financement de la prochaine campagne	11
<b>COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>12</b>
4. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	12
4.1. Immobilisations	12
4.2. Amortissements	13
5. PROVISIONS	14
6. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	14
6.1. Créances	14
6.2. Dettes	15
7. PARTIES LIEES	16
8. FONDS COMMERCIAL	17
9. PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR	17
10. CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR	18
11. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	18
12. ECARTS DE CONVERSION	18
13. CAPITAL SOCIAL	19
13.1. Variation du capital social	19
(a) Emission d'actions dans le cadre du rapprochement avec Harmelia	19
(b) Bons de Souscription d'Actions (BSA Konkur)	19
(c) Instruments en circulation au 31 décembre 2013	19
13.2. Rémunération en actions	20
(a) BSPCE	20
(b) Stock-options	20
(c) BSA EBRD	22
(d) BSA Konhur	22
14. OBLIGATIONS	22
15. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET	23



16.	RESULTAT EXCEPTIONNEL	23
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>		<b>24</b>
16.	ENGAGEMENTS FINANCIERS	24
16.1.	<i>Engagements donnés</i>	24
16.2.	<i>Engagements reçus</i>	24
17.	REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	25
18.	EFFECTIF MOYEN	25
19.	ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES	25
20.	LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	26

## Bilan

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013			31 décembre 2012		Variation
	Brut	Amort.prov	Net	Net		
<b>Actifs non courants</b>	<b>204 526</b>	<b>2 740</b>	<b>201 786</b>	<b>51 537</b>	<b>150 249</b>	
Immobilisations incorporelles	529	91	438	473	(35)	
Immobilisations corporelles	86	75	10	18	(7)	
Immobilisations financières	203 911	2 573	201 337	51 047	150 291	
<b>Actifs courants</b>	<b>8 066</b>	<b>9</b>	<b>8 057</b>	<b>16 506</b>	<b>(8 449)</b>	
Stock et produits finis	-	-	-	-	-	
Clients et autres créances	4 767	9	4 758	11 125	(6 368)	
Charges constatées d'avance	53	-	53	47	6	
Tresorerie et équivalents de trésorerie	3 246	-	3 246	5 333	(2 087)	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	681	-	681	645	35	
Ecart de conversion actif	1 449	-	1 449	262	1 186	
<b>Total actifs</b>	<b>214 720</b>	<b>2 749</b>	<b>211 972</b>	<b>68 951</b>	<b>143 021</b>	
<b>Capitaux propres</b>	<b>147 675</b>	<b>-</b>	<b>147 675</b>	<b>39 032</b>	<b>108 643</b>	
Capital social	4 618	-	4 618	1 755	2 863	
Prime d'émission	166 468	-	166 468	51 939	114 529	
Report à nouveau	(15 122)	-	(15 122)	(11 796)	(3 326)	
Résultat de l'exercice	(8 918)	-	(8 918)	(3 326)	(5 592)	
Provisions réglementées	629	-	629	460	169	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 712</b>	<b>-</b>	<b>1 712</b>	<b>262</b>	<b>1 449</b>	
<b>Emprunts et dettes</b>	<b>60 516</b>	<b>-</b>	<b>60 516</b>	<b>28 692</b>	<b>31 824</b>	
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	3 000	(3 000)	
Autres Emprunts obligataires	49 335	-	49 335	9 379	39 956	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 276	-	5 276	2 276	3 000	
Découverts, concours bancaires	1 677	-	1 677	7 157	(5 480)	
Emprunts et dettes financières diverses	1 071	-	1 071	262	809	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 234	-	2 234	5 750	(3 515)	
Dettes fiscales et sociales	392	-	392	409	(17)	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39	-	39	54	(15)	
Autres dettes	-	-	-	405	(405)	
Produits constatés d'avance	492	-	492	-	492	
Ecart de conversion passif	2 070	-	2 070	965	1 105	
<b>Total passifs</b>	<b>211 972</b>	<b>-</b>	<b>211 972</b>	<b>68 951</b>	<b>143 021</b>	

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012	Variation
	Total	Total	
Ventes de marchandises	16 741	14 677	2 064
Production vendue biens	-	-	-
Production vendue services	430	245	185
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	<b>17 172</b>	<b>14 922</b>	<b>2 249</b>
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge	183	694	(512)
Autres Produits	0	0	0
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>17 354</b>	<b>15 617</b>	<b>1 738</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	16 320	11 885	4 434
Variation de stock (marchandises)	-	2 612	(2 612)
Autres achats et charges externes	3 040	2 440	600
Impôts, taxes et versements assimilés	18	71	(52)
Salaires et traitements	647	799	(151)
Charges sociales	246	326	(81)
Dotations aux amortissements sur immobilisations	182	46	135
Dotations aux provisions pour risques et charges	15	-	15
Autres charges	0	0	(0)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(3 113)</b>	<b>(2 563)</b>	<b>(550)</b>
Total des produits financiers	2 004	1 643	361
Total des charges financières	7 105	1 552	5 552
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(8 214)</b>	<b>(2 473)</b>	<b>(5 741)</b>
Total des produits exceptionnels	84	295	(211)
Total des charges exceptionnelles	787	1 148	(360)
<b>Résultat net</b>	<b>(8 918)</b>	<b>(3 326)</b>	<b>(5 592)</b>



---

## Règles et méthodes comptables

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013 présente un total de 211 971 915 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté en liste, dégage une perte de (8 917 668) euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont présentés en milliers d'euros.

### 1. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 1 à 5 ans
Matériel et outillage industriels	3 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	8 ans

### 1.2. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les valeurs d'inventaires des titres de participation correspondent aux valeurs d'utilité déterminées à partir des différents critères : capitaux propres, estimation de la rentabilité future ainsi qu'à partir des motifs d'appréciation sur lesquels reposait la transaction d'origine.

Lorsque la société rachète ses propres actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement, celles-ci sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en autres titres immobilisés. Les résultats de cession de ces actions propres contribuent au résultat de l'exercice. A la clôture, la valeur des titres est actualisée en fonction du cours moyen du dernier mois de l'exercice. Après comparaison entre la valeur d'inventaire et le coût d'acquisition, il en résulte une plus ou moins-value latente. Les moins-values latentes doivent faire l'objet de dépréciations, sans compensation avec les plus-values latentes. Au 31 décembre 2013, la société détient 421 041 actions propres valorisées pour un montant de 525 k€.

### 1.3. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

### 1.4. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.



Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

### **1.5. Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **1.6. Opérations en devises**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

## **2. Changements de méthode**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

## **3. Informations complémentaires**

### **3.1. Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges ont été estimées à partir d'une évaluation du risque connue à la date d'arrêté des comptes.

### 3.2. Faits marquants survenus au cours de l'exercice

#### (a) Émission obligataire de 11 millions d'euros

AgroGeneration a réalisé en avril 2013 une émission obligataire réservée au groupe Vivescia (ex Champagne Céréales), actionnaire et partenaire du Groupe depuis l'origine et représenté au Conseil d'administration, d'un montant de 11 000 k€ assimilable à l'émission obligataire réalisée en juillet 2012. Cette émission obligataire a été rémunérée par compensation des créances suivantes :

- la quasi-totalité des crédits de campagne court terme octroyés par Vivescia pour un montant de 8 000 k€ arrivant à échéance fin 2013 ;
- la totalité des obligations convertibles détenues par Vivescia d'un montant de 3 000 k€ arrivant à échéance fin mai 2015.

AgroGeneration a ainsi procédé à l'émission de 110 000 obligations nouvelles au bénéfice de Vivescia, portant à 203 793 le nombre d'obligations en circulation.

#### (b) Rapprochement avec Harmelia

AgroGeneration a annoncé le 3 mai 2013 la signature d'un projet de rapprochement avec Harmelia, qui contrôle et exploite près de 70 000 hectares répartis sur 9 fermes dans la région de Kharkov à l'Est de l'Ukraine, avec une capacité de stockage de 126 000 tonnes.

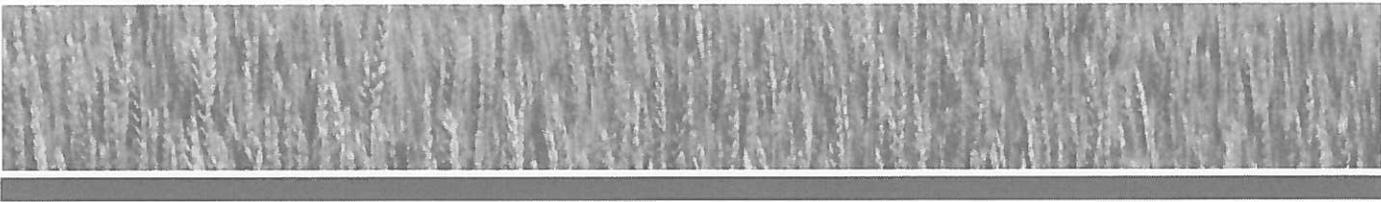
Harmelia était détenu par le fonds d'investissement international SigmaBleyzer Fund IV (SBF IV) qui est géré par une société américaine SigmaBleyzer Investment Group LLC basée à Houston, au Texas. SigmaBleyzer investit en Ukraine depuis 1994 et gère environ un milliard de dollars au sein de six fonds principalement en Ukraine, Roumanie, Kazakhstan et Texas.

L'opération de « reverse take-over » a été réalisée le 11 octobre 2013.

En contrepartie de l'apport à 100% des titres d'Harmelia, Konkur Investments Limited (holding détenue par SBF IV) a reçu 57 264 394 actions nouvelles AgroGeneration, soit 62% du capital du nouveau Groupe après la réalisation du rapprochement. La part de Konkur pourra être portée à 63% (1% supplémentaire) si l'EBITDA d'Harmelia représente plus de deux fois celui d'AgroGeneration en 2013 (condition de l'exercice de la totalité des 57 264 394 BSA). En outre, AgroGeneration a émis des obligations totalisant 40 000 kUSD remboursable en une seule fois, au plus tard le 1er juillet 2019.

#### (c) Abandon de créances

Comme en 2010, 2011 et 2012, la société a effectué des abandons de créances sur les intérêts des prêts à ses filiales ukrainiennes. Ces abandons de créances, accompagnés d'une clause de retour à meilleure fortune, se montent pour l'exercice 2013 à 407 k€.



### 3.3. Evènements post-clôture

#### (a) Risques politiques en Ukraine

Bien que l'économie ukrainienne soit réputée être une économie de marché, elle continue de présenter certaines caractéristiques qui correspondent à celles d'une économie en transition. Ces caractéristiques comprennent, sans s'y limiter, de faibles niveaux de liquidités sur les marchés de capitaux et l'existence de contrôles des changes qui font que la devise nationale est « non liquide » en dehors de l'Ukraine. La stabilité de l'économie ukrainienne sera impactée de façon importante par les politiques et actions du gouvernement à l'égard des réformes administratives, fiscales, juridiques et économiques. Par conséquent, les opérations en Ukraine impliquent des risques qui ne sont pas typiques pour les marchés développés. L'économie ukrainienne est vulnérable vis-à-vis des baisses des marchés et des ralentissements économiques dans d'autres parties du monde.

En novembre 2013, le gouvernement ukrainien a refusé de signer l'accord d'association avec l'Union Européenne, ce qui a provoqué des protestations et des troubles politiques. De janvier à mars 2014, on a assisté à une escalade des troubles politiques. En février 2014, le Président ukrainien et la majorité des fonctionnaires gouvernementaux ont été limogés par le Parlement, qui a alors lancé un certain nombre de réformes politiques, a désigné un gouvernement provisoire, et est en train de façonner un ensemble de mesures anticrise. Le 21 mars 2014, l'Ukraine a signé une association politique avec l'Union Européenne.

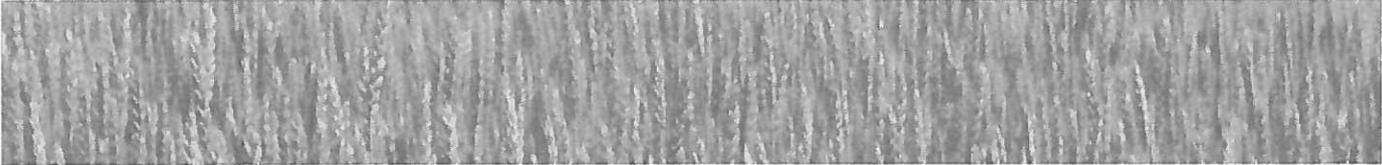
Comme la Société est propriétaire de filiales ayant des opérations dans l'oblast de Kharkiv, il existe un certain risque d'escalade des protestations et de conflits militaires éventuels. Bien que les protestations actuelles soient de caractère isolé, une poursuite des conflits dans l'oblast de Donetsk voisin, quoique moins probable, ne peut pas être complètement exclue.

Le Groupe possède un certain nombre de filiales d'exploitation agricole dans l'oblast de Kharkiv, qui ont contribué à 56 % à ses recettes de 2013. Au 31 décembre 2013, la valeur constatée des actifs du Groupe situés dans l'oblast de Kharkiv est de 127 398 mille euros. Le plan de semis pour 2014 concerne 62 049 ha.

De plus, du 1er janvier 2014 au 30 avril 2014, la monnaie ukrainienne, Hryvnia a été dévaluée d'environ 50 % par rapport aux principales devises étrangères et la Banque Nationale d'Ukraine a imposé certaines restrictions à l'achat de devises étrangères sur le marché interbancaire. Les agences de notation internationales ont diminué la cote de la dette souveraine de l'Ukraine. La combinaison de ces événements s'est traduite par une dégradation de la liquidité et par un resserrement des conditions de crédit, quand celui-ci était envisageable.

On notera que les dévaluations tendent à avoir un impact favorable sur la production agricole, car les prix des récoltes sont indexés sur les prix des marchés internationaux.

La Direction surveille ces évolutions de l'environnement actuel et prend les mesures appropriées, car une partie importante des terrains agricoles du Groupe se situe dans l'oblast de Kharkiv. De nouvelles évolutions négatives des conditions politiques et macroéconomiques ou du commerce international risquent d'affecter défavorablement les résultats d'exploitation, ainsi que la situation financière du Groupe, d'une manière qui ne peut pas encore être déterminée.



(b) *Le financement de la prochaine campagne*

Les événements géopolitiques survenus entre la Russie et l'Ukraine au début de l'année 2014 n'ont pas affecté nos opérations d'agriculture. Ils ont cependant un impact sur la durée de nos discussions avec nos partenaires bancaires pour le financement de la prochaine campagne.

Le Groupe a finalisé son financement pour la campagne ukrainienne en mars 2014, premièrement en renouvelant son partenariat avec ses partenaires européens historiques (filiales locales du Crédit Agricole, de Raiffeisen et de la BNP), et deuxièmement en démarrant une collaboration avec une banque privée ukrainienne, AlfaBank, qui a octroyé une ligne de crédit « revolver » à court terme de 35 millions d'euros, livrable en plusieurs tranches, jusqu'en 2019.

Une partie du financement accordé au Groupe pour l'année de récolte 2014, que l'on attendait initialement au début du mois de mars, a finalement été libérée le lundi 31 mars 2014. Pour ne pas mettre en danger sa production de 2014 et trouver les meilleurs créneaux pour sa campagne de semis du printemps, AgroGeneration a concentré ses disponibilités liquides sur les opérations de financement de ses fermes ukrainiennes, en attendant la délivrance de nouvelles tranches de financement bancaire. C'est pourquoi, le 11 avril, le Groupe a été obligé de payer les intérêts courus sur ses obligations cotées avec un retard de quelques jours par rapport au paiement initialement prévu, qui devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> avril 2014.

Malgré le fait que les 4 derniers mois de tension économique et politique en Ukraine aient représenté un défi, le Groupe continue d'exploiter la société en suivant le programme prévu et a reçu le financement qui était attendu jusqu'ici, même si avec un léger retard.

En ce qui concerne Alfa Bank, le fait d'avoir obtenu la première tranche est une bonne indication de la volonté de cette banque de déboursier le financement additionnel prévu par la convention de prêt. Le Groupe est en train de préparer des documents pour les prochaines tranches, qui devraient tomber en mai et en juin, et, en même temps, continue d'ensemencer ses champs aux périodes prévues et de passer des contrats à terme avec des négociants, pour préparer la société à la période de récolte.

En sus des éléments ci-dessus, le Groupe a mis en place d'autres sources de financement, par exemple le paiement préalable de contrats à terme et l'utilisation de billets à ordre garantis pour payer certains de ses fournisseurs d'intrants. Ces sources de financement additionnelles permettront de traverser la saison de récolte avec un plus grand confort.

Finalement, dans le cas peu probable où le Groupe ne serait pas en mesure d'obtenir, d'Alfa et/ou d'autres sources, un financement additionnel, avec l'apport de fonds assuré à ce jour il sera toujours en mesure d'achever avec succès sa campagne de semis, et, dans le pire des cas, obtiendrait seulement des rendements plus faibles après les semis. Si cela peut éventuellement conduire à une année moins profitable qu'on ne l'aurait espéré, cela n'est pas considéré comme un danger matériel pour la poursuite de l'activité de la Société.

## Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

### 4. Immobilisations et amortissements

#### 4.1. Immobilisations

(en milliers d'euros)	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute immob. à fin d'exercice	Réev. lég. val. origine à fin d'exercice
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Fonds commercial	341	-	-	-	-	341	-
Concessions, brevets, logiciels	188	-	-	-	-	188	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>529</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>529</b>	<b>-</b>
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	17	-	-	-	-	17	-
Autres installations, agencements, aménagements	0	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	68	-	-	-	-	68	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>86</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>86</b>	<b>-</b>
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	14 439	-	148 161	-	-	162 600	-
Créances rattachées à des participations	31 612	-	7 976	-	2 269	37 318	-
Autres titres immobilisés (actions propres)	284	-	400	-	86	598	-
Prêts et autres immobilisations financières	4 736	-	118	-	1 460	3 394	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>51 072</b>	<b>-</b>	<b>156 654</b>	<b>-</b>	<b>3 815</b>	<b>203 911</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>51 686</b>	<b>-</b>	<b>156 654</b>	<b>-</b>	<b>3 815</b>	<b>204 526</b>	<b>-</b>

## 4.2. Amortissements

(en milliers d'euros)	Situations et mouvements de l'exercice				Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments		Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
			sortis reprises	Fin exercice					
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, logiciels	56	35	-	91	35	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>56</b>	<b>35</b>	<b>-</b>	<b>91</b>	<b>35</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements constructions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industrie	16	1	-	17	1	-	-	-	-
Autres installations, agencements, aménagements	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	52	6	-	58	6	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>68</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>75</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Titres de participation	-	2 500	-	2 500	-	-	2 500	-	-
Autres titres immobilisés (actions propres)	-	73	-	73	-	-	73	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>2 573</b>	<b>-</b>	<b>2 573</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 573</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>124</b>	<b>2 615</b>	<b>-</b>	<b>2 739</b>	<b>42</b>	<b>-</b>	<b>2 573</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

En novembre 2013, le Conseil d'administration a résolu d'arrêter l'activité AgerAustral en Argentine et de vendre cette société. Le prix de vente potentiel de cette société est inférieur de €2,5 million à ses actifs nets, en raison des risques liés aux changes et des risques liés au rapatriement des capitaux attribués à l'Argentine.

## 5. Provisions

(en milliers d'euros)	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires	460	169	-	629
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
<b>Total provisions réglementées</b>	<b>460</b>	<b>169</b>	<b>-</b>	<b>629</b>
Pour litiges	-	163	-	163
Pour pertes de change	262	1 449	262	1 449
Autres provisions	-	100	-	100
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>262</b>	<b>1 712</b>	<b>262</b>	<b>1 712</b>
Sur actions propres	25	73	25	73
Sur titres	-	2 500	-	2 500
Sur stocks et en-cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	9	-	-	9
<b>Total dépréciations</b>	<b>34</b>	<b>2 573</b>	<b>25</b>	<b>2 582</b>
<b>Total général</b>	<b>756</b>	<b>4 454</b>	<b>287</b>	<b>4 923</b>
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation	-	1 564	262	-
- financières	-	2 573	25	-
- exceptionnelles	-	317	-	-

## 6. Etat des échéances des créances et des dettes

### 6.1. Créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres créances clients	4 215	4 215	-
Personnel et comptes rattachés	2	2	-
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	5	5	-
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéficiaires	1	1	-
- T.V.A	192	192	-
- Divers	4	4	-
Débiteurs divers	347	347	-
Charges constatées d'avance	53	53	-
<b>Total général</b>	<b>4 820</b>	<b>4 820</b>	<b>-</b>

## 6.2. Dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	A un an au plus	A plus de 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	49 335	-	20 379	28 956
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits et découverts	6 952	6 952	-	-
Emprunts et dettes financières divers	1 071	1 071	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 234	2 234	-	-
Personnel et comptes rattachés	198	198	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	159	159	-	-
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéficiaires	-	-	-	-
- T.V.A	6	6	-	-
- Obligations cautionnées	-	-	-	-
- Autres impôts et taxes	29	29	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39	39	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	492	492	-	-
<b>Total général</b>	<b>60 516</b>	<b>11 180</b>	<b>20 379</b>	<b>28 956</b>

Les titres des filiales Marrimore, Agrodruzstvo, Agrofuel et UCD Ukraine ont été nantis au profit de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) dans le cadre de l'accord de financement signé en 2011. L'emprunt auprès de la BERD fait l'objet de covenants, qui ne sont pas respectés au 31 décembre 2013. En conséquence, le montant de ce prêt (7 000 kUSD au 31 décembre 2013) a été classé en dettes à un an au plus. Le Group s'attend à obtenir bientôt une dérogation.

Les titres des filiales Harmelia et de ses filiales ont été nantis au profit de la banque ALFA dans le cadre du son financement de l'activité en Ukraine.

## 7. Parties liées

(en milliers d'euros)	<u>Montant concernant les entreprises</u>		
	<u>Liées</u>	<u>Avec lesquelles la société à un lien de participation</u>	<u>créances représentées par des effets de commerce</u>
Participations	160 100	-	-
Créances rattachées à des participations	37 318	-	-
Autres prêts	3 198	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	23	-	-
Créances clients et comptes rattachés	4 169	-	-
Autres créances	324	-	-
Produits des émissions de titres participatifs	-	-	-
Emprunts obligataires	28 956	-	-
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	1 071	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 579	-	-
Produits constatés d'avance	492	-	-
Charges financières	50	-	-
Prestations de services	340	-	-

Les transactions significatives conclues au cours de la période avec une partie ayant une influence notable sur le Groupe sont les suivantes :

### Konkur (actionnaire)

- Obligations émises par AgroGeneration en rémunération de l'apport: 28956 k€ (40 000 kUSD);
- Intérêts sur obligations 514 k€

### Gravitation SAS (actionnaire)

- Refacturation de frais de location : 71 k€
- Contrat d'animation jusqu'au 11 octobre 2013 : 123 k€
- Prestations d'assistance : 170 k€

### Groupe Vivescia (actionnaire)

- Intérêts sur dettes financières et fournisseurs : 50 k€
- Autres dettes financières à la clôture : 209 k€ (restant dû du crédit de campagne. Cf. note 3.2)
- Remboursement par anticipation des obligations convertibles de 2010 et de la quasi-totalité du crédit de campagne, et émission d'obligations pour 11 000 k€ (Cf. note 3.2)

### Société WIM (détenue par Alain de Woillemont, membre du Directoire jusqu'au 11 octobre 2013)

- Prestations d'assistance : 345 k€

Société Energipole Holding (détenue par Alain Mallart, membre du Conseil de surveillance jusqu'au 11 octobre 2013, membre du Conseil d'administration)

- Prestations d'assistance : 30 k€

Claude Chambard (membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 11 octobre 2013)

- Prestations d'accompagnement : 15 k€

## 8. Fonds commercial

(en milliers d'euros)

<u>DESIGNATION</u>	<u>Achetés</u>	<u>Réévalués</u>	<u>Reçus en apport</u>	<u>Montant</u>
Mali de fusion UCD France	-	-	341	341

## 9. Produits et avoirs à recevoir

(en milliers d'euros)

<u>Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</u>	<u>Montant TTC</u>
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	925
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	590
<b>Total</b>	<b>1 515</b>

## 10. Charges à payer et avoirs à établir

(en milliers d'euros)

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus

dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts et dettes financières diverses	1 071
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	504
Dettes fiscales et sociales	335
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39
Autres dettes	-
<b>Total</b>	<b>1 950</b>

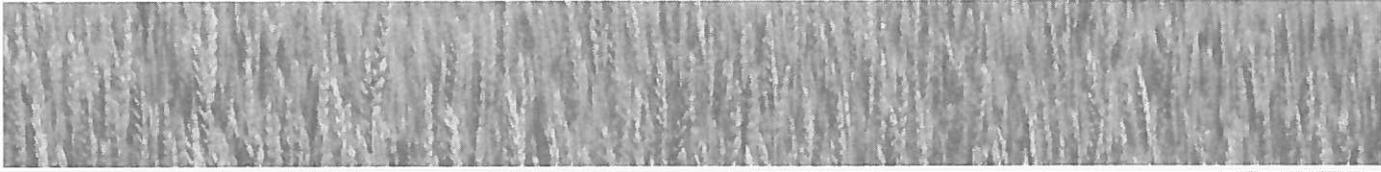
## 11. Charges et produits constatés d'avance

(en milliers d'euros)

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	53	492
Charges / Produits financiers	681	-
Charges / Produits exceptionnels	-	-
<b>Total</b>	<b>734</b>	<b>492</b>

## 12. Ecart de conversion

(en milliers d'euros)	ACTIF	Différence compensée		PASSIF
	Montant	par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant
- Sur immobilisations non financières	-	-	-	-
- Sur immobilisations financières	1 446	-	1 446	41
- Sur créances	3	-	3	-
- Sur dettes financières	-	-	-	2 019
- Sur dettes d'exploitation	-	-	-	10
- Sur dettes sur immobilisations	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 449</b>	<b>-</b>	<b>1 449</b>	<b>2 070</b>



### 13. Capital social

(en euros)	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	35 097 534	0,05
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	57 264 394	0,05
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice	-	-
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	92 361 928	0,05

#### 13.1. Variation du capital social

##### (a) Emission d'actions dans le cadre du rapprochement avec Harmelia

Le 11 octobre 2013, la société a procédé à l'émission de 57 264 394 actions nouvelles au nominal de 0,05€ en faveur des anciens actionnaires d'Harmelia conformément aux décisions de l'assemblée générale en date du 11 octobre 2013.

##### (b) Bons de Souscription d'Actions (BSA Konkur)

Le 11 octobre 2013, la société a procédé à l'attribution de bons de souscription d'actions (prix d'exercice €0.05 par action) aux 57 264 394 actions ordinaires nouvelles d'AgroGeneration émises en faveur des anciens actionnaires d'Harmelia. Ces bons tous ensemble donnent droit à la souscription d'un nombre variable et au maximum de 2 496 268 actions nouvelles d'AgroGeneration, en fonction des performances relatives d'EBITDA 2013 des deux entités.

##### (c) Instruments en circulation au 31 décembre 2013

Au 31 décembre 2013, le nombre d'instruments en circulation et le nombre d'actions pouvant potentiellement être émises suite à l'exercice de ces instruments sont présentés ci-dessous :

	Note	Nombre d'instruments	Nombre d'actions supplémentaires potentielles
BSPCE	27.1	5 327	106 540
Stock-options	27.2	1 367 833	1 367 833
BSA EBRD		850 000	850 000
BSA Konkur (Cf. 13.1.b)		57 264 394	2 496 268
<b>Total number of potential additional shares</b>			<b>4 820 641</b>

## 13.2. Rémunération en actions

### (a) BSPCE

Il existe un plan de BSPCE (Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise) pour les employés du Groupe. Le plan a été mis en place en décembre 2007 avec une période d'acquisition des droits de 3 ans. L'exercice d'un BSPCE donne droit à 20 actions de la société d'une valeur nominale de 0,05 €. Le prix d'exercice de chaque BSPCE est de 2,5 €.

Les conditions d'exercice du plan ont été modifiées en janvier 2010 en fonction du statut des bénéficiaires (salariés et anciens salariés) :

- Les bénéficiaires, justifiant de la qualité de salarié ou de mandataire au 26 janvier 2010, peuvent exercer la moitié des BSPCE éventuellement exerçables le 1er juillet 2010, sous réserve de justifier de la qualité de salarié ou de mandataire social sans interruption jusqu'au 1er juillet 2010, et l'autre moitié le 1er juillet 2011 s'ils peuvent justifier de la qualité de salarié ou de mandataire social sans interruption jusqu'à cette date. Le nombre maximum de BSPCE exerçable pour cette catégorie de bénéficiaires au 31 décembre 2013 s'élève à 500.

- Les anciens salariés au 26 janvier 2010 peuvent exercer leur BSPCE à compter du 1er janvier 2011, pendant douze ans à compter de la date de leur émission et sont soumis à des conditions de taux de rendement interne net minimum réalisé par GreenAlliance sur son investissement au sein de la Société. Au 31 décembre 2013, le nombre maximum de BSPCE exerçable s'élève à 4 827.

Soit un total de 5 327 BSPCE exerçables au 31 décembre 2013.

### (b) Stock-options

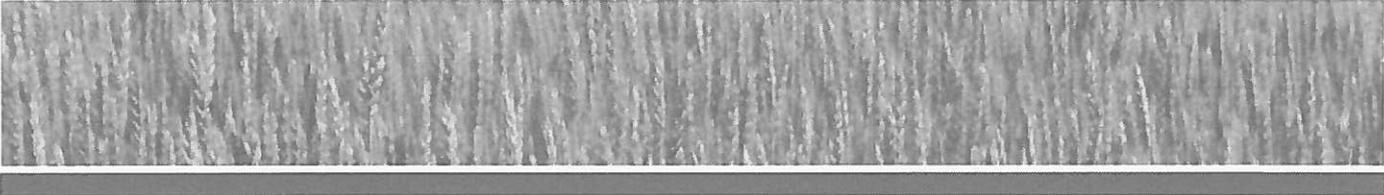
#### Plan de souscription de 533 000 options (26 janvier 2009)

Le Directoire en date du 26 janvier 2009, suite à la délégation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2008, et après accord du Conseil de Surveillance du 30 janvier 2009, a distribué 533 000 stock-options. Chaque stock option donne droit à une action au prix d'exercice de 2,02 euros. Ces stocks options sont validées par tiers sur 3 ans et exerçables au bout de la quatrième année (soit le 26 janvier 2013) par bloc de 25% minimum jusqu'en 2019.

Ce plan a été remplacé, à l'exception de 50 000 options, par le plan de janvier 2010.

Le nombre d'options restantes au 31 décembre 2013 s'élève à 50 000.

#### Plan de souscription de 483 000 options (26 janvier 2010)



Le Directoire en date du 26 janvier 2010, suite à la délégation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2009, et après accord du Conseil de Surveillance du 14 janvier 2010, a émis 483 000 stock-options donnant droit chacune à une action au prix d'exercice de 1,79 euros. Le bénéficiaire doit justifier de sa qualité de salarié ou de mandataire du Groupe jusqu'au 1er janvier 2013 et, s'il vient à cesser ses fonctions avant cette date, sauf dérogation accordée par le Directoire, il perdra :

- 1/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2012 et avant le 1er janvier 2013,
- 2/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2012 et avant le 1er juillet 2012,
- 3/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2011 et avant le 1er janvier 2012,
- 4/6ème de ses options en cas de départ après le 1er janvier 2011 et avant le 1er juillet 2011,
- 5/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2010 et avant le 1er janvier 2011,
- la totalité des options en cas de départ après le 1er janvier 2010 et avant le 1er juillet 2010.

Les options sont exerçables pendant dix ans avec une période de latence de 4 ans (26 janvier 2014) à compter de la date d'attribution des options.

Le nombre d'options restantes au 31 décembre 2013 s'élève à 405 333.

#### Plan de souscription de 400 000 options (24 février 2010)

Le Directoire en date du 24 février 2010, suite à la délégation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2009, et après accord du Conseil de Surveillance du 23 février 2010, a décidé d'émettre 400 000 stock-options dont les modalités d'exercice sont identiques au Plan de souscription de 483 000 Options du 26 janvier 2010 (prix d'exercice de 1,79 €, condition de présence, période d'exercice de 10 ans incluant une période de latence de 4 ans).

Le nombre d'options restantes au 31 décembre 2013 s'élève à 400 000.

#### Plan de souscription de 850 000 options (9 décembre 2011)

Le Directoire en date du 9 décembre 2011, suite à la délégation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2011, et après accord du Conseil de Surveillance du 12 juillet 2011, a décidé d'émettre 850 000 stock-options donnant droit chacune à une action et dont les modalités d'exercice sont les suivantes :

Le prix d'exercice est de 1,95 € et les conditions de présence :

- Si le bénéficiaire a plus de 3 ans d'ancienneté au 9 décembre 2011, il doit justifier de sa qualité de salarié ou de mandataire du Groupe jusqu'au 1er juillet 2014 et, s'il vient à cesser ses fonctions avant cette date, sauf dérogation accordée par le Directoire, il perdra :

- 1/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2014 et avant le 1er juillet 2014,
- 2/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2013 et avant le 1er janvier 2014,
- 3/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2013 et avant le 1er juillet 2013,
- 4/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2012 et avant le 1er janvier 2013,
- 5/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2012 et avant le 1er juillet 2012,
- la totalité des options en cas de cessation des fonctions avant le 1er janvier 2012.



- Si le bénéficiaire a entre 1 et 3 ans d'ancienneté au 9 décembre 2011, il doit justifier de sa qualité de salarié ou de mandataire du Groupe jusqu'au 1er juillet 2015 et, s'il vient à cesser ses fonctions avant cette date, sauf dérogation accordée par le Directoire, il perdra :

- 1/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2015 et avant le 1er juillet 2015,
- 2/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2014 et avant le 1er janvier 2015,
- 3/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2014 et avant le 1er juillet 2014,
- 4/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2013 et avant le 1er janvier 2014,
- 5/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2013 et avant le 1er juillet 2013,
- 6/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2012 et avant le 1er janvier 2013,
- 7/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2012 et avant le 1er juillet 2012,
- la totalité des options en cas de cessation des fonctions avant le 1er janvier 2012.

- Enfin, si le bénéficiaire a moins de 1 an d'ancienneté au 9 décembre 2011, il doit également justifier de sa qualité de salarié ou de mandataire du Groupe jusqu'au 1er juillet 2015 et, s'il vient à cesser ses fonctions avant cette date, sauf dérogation accordée par le Directoire, il perdra :

- La moitié de ses options en cas de départ après le 1er juillet 2013 et avant le 1er juillet 2015,
- la totalité des options en cas de départ avant le 1er juillet 2013,
- période d'exercice de 10 ans incluant une période de latence de 4 ans.

Le nombre d'options restantes au 31 décembre 2013 s'élève à 512 500.

(c) BSA EBRD

Conformément aux accords signés le 29 septembre 2011, la EBRD détient 850 000 BSA donnant droit à 850 000 actions dont le prix d'exercice est de 2,05 €.

(d) BSA Konhur

Cf. note 3.2.b.

## 14. Obligations

Porteur	Nombre	Valeur (en milliers d'euros)
Obligations cotées	203 793	20 379
Obligations Konkur	40 000	28 956
<b>Autres emprunts obligataires</b>		<b>49 335</b>

Obligations cotées sont liés aux obligations émis au bénéfice de Vivescia (Cf. note 3.2a).

L'assemblée générale du 11 octobre a approuvé l'émission au profit de Konkur de 40 000 obligations d'une valeur nominale de 1 000 USD (cf. note 3.2b), rémunérées au taux annuel brut de 8%, avec un remboursement au plus tard le 1er juillet 2019. Les intérêts sont versés semestriellement le 28 février et le 31 août de chaque année.

## 15. Ventilation du chiffre d'affaires net

(en milliers d'euros)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	16 741
Ventes de produits finis	-
Prestations de services	430
<b>Total</b>	<b>17 172</b>

(en milliers d'euros)

Répartition par marché géographique	Montant
France	90
Etranger	17 081
<b>Total</b>	<b>17 172</b>

## 16. Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	Montant
<b>Produits exceptionnels</b>	
Indemnité perçue suite litige	75
Soldes fournisseurs	9
<b>Charges exceptionnelles</b>	
Moins values réalisées sur mouvements actions propres	60
Abandons de créances	407
Amortissements dérogatoires sur frais acquisition titres	169
Dotations provision litige	148
Autres	3
<b>Total</b>	<b>(704)</b>

## Engagements financiers et autres informations

### 16. Engagements financiers

#### 16.1. Engagements donnés

Dans le cadre des lignes de financement des besoins en fonds de roulement accordées par des établissements de crédit aux filiales ukrainiennes, la société s'est portée caution du remboursement de ces lignes, incluant le principal (à hauteur de 15 millions d'euros), les intérêts, commissions et pénalités. Au 31 décembre 2013, le montant de la dette financière correspondante comptabilisée par les filiales ukrainiennes est de 14 801k€ (14 723k€ le principal et 78k€ les intérêts).

La société s'est également portée caution auprès d'un fournisseur de sa filiale argentine pour un montant de 507 k€. Au 31 décembre 2013, le montant de la dette fournisseur correspondante comptabilisée par la filiale argentine est de 4 560 k€.

#### 16.2. Engagements reçus

(en milliers d'euros)

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	-
Autres engagements reçus :	
CLAUSE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE / ABANDONS D'INTERETS AGROFUEL UKRAINE	1 697
CLAUSE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE / ABANDONS D'INTERETS UCD UKRAINE	350
CLAUSE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE / ABANDONS D'INTERETS AGROZIUM UKRAINE	691
CLAUSE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE / ABANDONS D'INTERETS VINAL	32
<b>Total</b>	<b>2 770</b>
Dont concernant :	
- les dirigeants	-
- les filiales	2 738
- les participations	-
- les autres entreprises liées	32
Dont engagements assortis de sûretés réelles	-

## 17. Rémunérations des dirigeants

Mentionner les rémunérations des dirigeants reviendrait à révéler la rémunération d'une seule personne.

## 18. Effectif moyen

	<u>Personnel salarié</u>	<u>Personnel mis à disposition de l'entreprise</u>
Cadres	6	-
Agents de maîtrise et techniciens	-	-
Employés	-	1
Ouvriers	-	-
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>1</b>

## 19. Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

(en milliers d'euros)

<u>Engagements</u>	<u>Dirigeants</u>	<u>Autres</u>	<u>Provisions</u>
Pensions et indemnités assimilées	-	-	-
Compléments de retraite pour personnel en activité	-	-	-
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite	-	-	-
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	9	0	-
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>-</b>

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est déterminé en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Les principales hypothèses pour le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :

- Taux d'actualisation (net d'inflation) : 3,17%
- Taux de mortalité : INSEE 2009

Le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2013 s'élève à 9 k€.

## 20. Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Primes	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>											
<b>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</b>											
AGROFUEL	34	-	(5 062)	100	50	50	26 578	-	2 993	(1 130)	-
AGERAUSTRAL	875	1 794	195	100	4 058	1 558	-	-	4 585	379	-
UCD UKRAINE	23	-	(1 210)	100	35	35	1 696	-	83	(475)	-
AGRODRUJRSTVO	9	-	211	100	2 602	2 602	532	-	4 267	(4 072)	-
MARRIMORE	3	1 629	(949)	100	7 666	7 666	7 587	-	-	(210)	-
HARMELIA	4	89 997	(2 442)	100	148 161	148 161	-	-	-	(5 533)	-
<b>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</b>											
AGROPERVOMAISK	-	-	-	10	28	28	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>					<b>162 600</b>	<b>160 100</b>	<b>36 393</b>				

Agrogénération a acquis le 11 octobre 2013, les titres d'Harmelia (Cf. note 3.2.b)

Les titres des filiales Marrimore, Agrodruzstvo, Agrofuel et UCD Ukraine ont été nantis au profit de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) dans le cadre de l'accord de financement signé en 2011 (cf note 6.2)

Paris, le 28 mai 2014